

IWC Saint Benoît /Saint André 2020-2021

D.920



Bulletin N°5 : NOVEMBRE 2020

Présidente : Marie Annick MCKAY



Vice-Présidente : FLora KICHENIN

I.M.Past Présidente : Régine FOCK-LAPP

Secrétaire : Marie-Lyne JANSON

Secrétaire adjointe : Nicole TECHER

Trésorière : Flora KICHENIN

Trésorière adjointe : Danielle NOURRY

Relations internationales : Elise RANGOULAMAN

Responsable internet : Sarojini VALLIAMEE

Protocole : Lisette MAILLOT



Karine QUINOT
Gouverneur



I IW PRESIDENT
DR BINA VYAS

Bina VYAS
Présidente internationale

Amitié , Service, Entente internationale

REUNION STATUTAIRE DU 14 Novembre 2020



Ordre du jour

1. Le point sur les projets du club en décembre.
 - Visite du Gouverneur
 - Noël au Relais familial
2. Vie du club
3. Courrier
4. Moment de formation : définition du rôle de la Trésorière

ACCUEIL

Présentes : Marie-Annick, Danielle, Lisette, Maryse, Jacqueline, Régine, Flavie, Flora, Karine, Elise, Monique,

Absentes excusées : Marie-Lyne (HD), Nicole, Saro, Daisy, Josette, Emilie

Notre réunion se tient chez notre amie Danielle à St André : les conditions du respect des gestes barrières sont respectées

Nous nous levons pour l'Inner Wheel Song.

La Présidente, Marie-Annick, remercie notre hôtesse Danielle et nous souhaite la bienvenue. Par l'intermédiaire de Régine, Emilie nous remercie pour tous nos messages de soutien, et particulièrement Jacqueline. Notre amie traverse des moments difficiles.



LE POINT SUR NOS PROJETS

Visite du Gouverneur :

Les derniers détails sont réglés. Souhaitons que la situation sanitaire nous soit favorable.

Programme de la Visite :

- 🕒 14h30 : Action dans une école défavorisée de St.André, Ecole Petit Bazar, (don de petit matériel sportif et /ou de livres). Flora assure le relais avec l'école.
- 🕒 15h30 : Visite de la « Confiserie d'Emilie ».
- 🕒 17h30 : Réunion statutaire à « La Ferme Auberge de la Balance »
- 🕒 19h : Repas à « La Ferme Auberge de la balance »

Noël au Relais familial de Saint Benoît

Comme à l'accoutumée nous offrirons un cadeau à chaque enfant présent dans la structure.

Notre levée de fonds

Notre levée de fonds est prévue le 28 février 2021 aura lieu au « Mont Fleuri à la Plaine des Palmistes ». Nous devrions sortir les invitations bientôt. La réservation est faite. Nous étudions une formule d'accueil de nos invités.

VIE DU CLUB

Le dimanche 25 Octobre quelques membres du club se sont retrouvés pour une marche sympathique dans le parcours santé de la Plaine des Cafres. Nos amies ont fait le plein d'oxygène et ont marché pour la ligue contre le cancer. Nous avons découvert un site très agréable et une magnifique forêt de Tamarins des hauts.



La matinée s'est terminée chez notre amie Danielle et son époux pour un repas partagé ! Expérience à renouveler même si le nombre de participants était réduit.



COURRIER

- 🌀 Bulletin n° 4 du club de St Paul/Etang-Salé
- 🌀 Lettre de remerciement de la Fondation Rotary pour le projet d'adduction d'eau à Madagascar
- 🌀 Bulletin n° 4 du club Saint Denis Vanille
- 🌀 Bulletin du club Evry-Corbeil
- 🌀 Levée de fonds du club Saint-Denis Vanille en ligne
- 🌀 Invitation réunion à la réunion statutaire du club Rotaract Cœur du Nord
- 🌀 Félicitations du IPDG Gloria pour notre bulletin

MOMENT DE FORMATION : Le rôle de la Trésorière

Elle prend ses fonctions du 1^{er} juillet au 30 juin. L'exercice financier débute le 1^{er} juillet et est clôturé le 30 juin.

La Trésorière doit connaître les statuts et le règlement Intérieur du club et du District. Elle est rééligible 3 années consécutives (mais il est conseillé qu'elle reste 2 ans).

Elle a la responsabilité de tous les fonds du club et effectue les paiements de toutes les dépenses de la vie du club.

Elle veillera à ce que tous les membres du club aient donné leur accord pour toutes les dépenses extraordinaires et maintiendra une gestion financière saine.

La Présidente et la Trésorière doivent avoir la signature bancaire ainsi que la Secrétaire (pour le cas où la Trésorière aurait un empêchement)

L'IIW recommande la double signature.

Chaque trimestre elle perçoit les cotisations des membres.

La cotisation peut trimestrielle, annuelle ou semestrielle. Les amies n'ayant pas réglé leur cotisation au 31 décembre devraient être considérés comme démissionnaires. Le montant des cotisations doit être approuvé lors de l'AG après présentation et explication du budget prévisionnel.

Cette cotisation doit couvrir toutes les dépenses inhérentes et au fonctionnement du club.

Le bilan financier mis à la disposition des membres du club à la fin de l'année IW, devra être approuvé lors de l'Assemblée générale du club.

3 repas sont obligatoires : visite du Gouverneur, anniversaire de la remise de Charte et passation de collier.

La Trésorière tiendra 2 cahiers de compte distincts : le compte « œuvres » et le compte « fonctionnement ». On ne peut basculer des fonds du compte « œuvres » au compte « fonctionnement ». L'inverse est possible.

Il est utile de prévoir une réserve pour l'année où le Gouverneur sera issu du club.

La Per Capita sera versée au district en 2 parties.

Le quitus devra être donné à la Trésorière pour son année d'exercice par l'ensemble des membres du club.

Nous partageons le pot de l'Amitié avant de nous séparer

ANNIVERSAIRES DE NOVEMBRE



Heureux anniversaire !

Daisy, Emilie,

Marie-Lyne

PROCHAINES REUNIONS

La prochaine réunion se tiendra exceptionnellement

Le 04 décembre : visite du Gouverneur Karine

Notre première Assemblée Générale se tiendra le

Samedi 19 décembre.

Le lieu reste à définir.

